

**Avis aux rédacteurs des Nouvelles Archives de la
Flore jurassienne et du nord-est de la France
(version janvier 2019)**

Les manuscrits sont à adresser, de préférence par courriel, à max.andre@wanadoo.fr avant le 28 février de chaque année.

La rédaction se réserve le droit :

- de demander aux auteurs d'apporter à leurs articles les modifications qu'elle jugerait nécessaires ;
- de refuser la publication d'un article ;
- la publication d'un article n'implique nullement que la société approuve ou cautionne les opinions admises par l'auteur.

Articles acceptés

Tous travaux de botanique, phytosociologie, mycologie et lichénologie de langue française s'inscrivant dans le cadre géographique du massif jurassien (au sens le plus large) et du Nord-Est de la France. Les travaux portant sur une aire différente ou plus vaste (limitée cependant au territoire Européen) peuvent également être acceptés.

Présentation

Titre de l'article : de préférence une phrase brève, sans verbe ni abréviation, sans sous-titre (sauf si l'article s'inscrit dans une série).

Auteur(s) : prénom et nom de ou des auteurs suivi des adresses postales et des adresses courriels. Les codes postaux doivent être précédés d'une lettre en capitale indiquant le pays (par exemple F pour la France, CH pour la Suisse), les codes postaux s'écrivent sans espace : 25000 et non 25 000).

Exemple :

Description des plantes du bailliage de Besançon, d'Antoine Denis Fumey
par Gilles André et Max André
Gilles André, 76 rue du Hurepoix, F-91470 Limours
courriel : gilles.andre7@wanadoo.fr
Max André, 2 chemin de la Chapelle, F-25580 Echevannes
Courriel : max.andre@wanadoo.fr

Résumé : obligatoire en français, suivi ou non d'une traduction dans une ou plusieurs langues étrangères.

Mots-clés : le résumé est suivi de trois à six mots-clés définissant les thématiques abordées dans l'article.

Référentiels utilisés : préciser s'il y a lieu le ou les éventuels référentiels nomenclaturaux utilisés avec les références permettant de les identifier (la rédaction recommande fortement cette option).

Consignes aux rédacteurs

La mise en page est assurée par la rédaction. **Les articles sont donc à fournir sans mise en forme** autre que celle recommandée dans les présentes consignes aux auteurs (en particulier n'utilisez pas les feuilles de styles des logiciels de traitement de texte). Toutes les illustrations (photos, cartes, graphiques, etc.) sont à fournir dans des fichiers indépendants et formatées selon les consignes préconisées par la rédaction. Aucune illustration ne doit figurer dans le corps du texte. La police de caractère Times New Roman corps 10 est à utiliser pour tous les textes (y compris titrairie, légende, tableau, etc.).

Corps du texte

- Fichiers numériques uniquement dans un format compatible avec le logiciel Microsoft Word (.doc) **sans enrichissement typographique** sauf ceux recommandés par la rédaction (voir paragraphes suivants).
- **L'utilisation des capitales est formellement prohibée** en dehors de leur utilisation comme majuscule (en début de phrase, pour les initiales des noms) et pour certaines abréviations (sigles, chiffres romains).
- Les majuscules seront accentuées le cas échéant.
- Ne pas mettre de retrait en début de phrase. Limiter la hiérarchie des titres de paragraphe à trois niveaux. La hiérarchie entre les niveaux de titre est à indiquer en utilisant une numérotation selon le modèle suivant (avec une majuscule au premier mot et sans point au bout du titre) :

1 Titre 1
1.1 Premier niveau de sous-titre
1.1.1 Second niveau de sous-titre
2 Titre 2

Tableaux

S'il s'agit de tableaux simples, ils sont incorporés directement dans le corps du texte, numérotés et légendés avec un renvoi dans le texte et identifiés par le terme « tableau » suivi du numéro d'ordre écrit en chiffre romain (en capitale).

Exemple : Tableau I : liste des espèces observées dans le site

Les tableaux complexes tels que les tableaux phytosociologiques seront fournis à part dans un tableur compatible avec le logiciel Microsoft Excel (.xls) et structurés selon les conventions de la phytosociologie et homogène à l'intérieur d'un même article. Ils seront numérotés et légendés avec un renvoi dans le texte et identifiés par le terme « tableau » suivi du numéro d'ordre écrit en chiffre romain (en capitale). L'ensemble des légendes sera regroupé à la fin de l'article.

Exemple : Tableau IV : *Galio veri* – *Trifolietum repentis*

Dans tous les cas, on évitera d'en complexifier la structure par des fusions de cellules non indispensables.

Illustrations

Dessins, photographies, cartes, etc. doivent être fournis à part au format .TIF, .JPG ou .PNG avec une résolution suffisante pour pouvoir être imprimé convenablement (au moins 300 dpi à la taille voulue de l'impression). Toutes les illustrations doivent être numérotées en chiffre arabe et légendées en utilisant le terme de « figure » suivi du numéro d'apparition dans le texte avec un renvoi dans le texte. Les tableaux sont numérotés en chiffres latins. L'ensemble des légendes sera regroupé à la fin du document Word.

Exemple : Figure 6 : carte de répartition de *Rumex aquaticus*

Les auteurs des clichés et dessins seront mentionnés soit de manière globale si une seule personne est l'auteur de l'ensemble de l'iconographie soit de manière détaillée figure par figure.

Exemples :

Auteurs des dessins : C. Hennequin

Figure 1 : M. André

Figure 2 : Y. Ferrez

Ces indications seront regroupées à la fin dans le corps du texte (document .doc) sous les légendes.

Typographie

Le texte devra suivre les normes typographiques françaises. Voir http://grammaire.cordial-enligne.fr/typographie/TTM_0.htm

On évitera en particulier l'utilisation de séparateurs typographiques non standards (tiret, trait d'union, barre de fraction...) à la place des point, virgule et point-virgule ; on évitera l'usage intempestif de crochets à la place de parenthèses.

Mesures

Les mesures seront présentées en utilisant les abréviations courantes des unités (m, kg, °C...) ; ces abréviations sont invariables, sans point abrégatif et détachées des nombres qui les précèdent par une espace insécable. Si le nombre qui précède l'unité de mesure est écrit en toute lettre, elle s'écrit également en toute lettre (dix centimètres et non dix cm).

Exemple : 18 °C, 10 km, mais non 10 kms ni 10 km. ni 10km...

Les nombres

Les résultats des mesures s'écrivent en chiffre arabe, sauf en début de phrase, où ils seront écrits en toute lettre : Dix kilomètres...

En dehors des résultats de mesure, les nombres courts (un mot : deux, dix, cinquante, cent...) seront écrits en toutes lettres. Tous les nombres seront écrits en toute lettre en début de phrase.

Exemple : Dix-huit taxons ont été rencontrés... et non 18 taxons ont été rencontrés...

Les nombres composés de quatre chiffres ou moins s'écrivent sans espace :

Exemple : les botanistes ont inventorié 1200 plantes. Le texte comporte 10 225 caractères.

Les siècles s'écrivent en chiffre romain et en capitales suivis d'un unique « e » (ou « er » pour premier) en exposant.

Exemple : le V^e siècle.

Dates

Dans le texte, le jour et l'année en chiffres arabes, le mois en toute lettre.

Exemple : 7 janvier 2016

Dans les tableaux, les listes et les énumérations comme des notules botaniques écrire les dates en chiffres avec l'année abrégée à partir du XXI^e siècle, complète pour les siècles antérieurs (2000 est la dernière année du XX^e).

Exemple : 02/03/12 et 04/07/1995

Sigles

Tout en capitale sauf pour les acronymes (pouvant se prononcer comme un mot) dépassant trois lettres. Ne pas mettre de points entre les lettres.

Exemple : SBFC, Unesco et non S.B.F.C. ni U.N.E.S.C.O. ni Sbfc ni UNESCO.

Nom scientifique

Dans le corps du texte, les noms des taxons et syntaxons seront écrits en italique. Si aucun référentiel n'est cité, ils sont suivis, lors de leur première citation, du nom de l'autorité en caractères droits, puis sans l'autorité dans la suite du texte (incluant les figures et tableaux).

Pour la flore, il est recommandé d'utiliser la version la plus récente de TAXREF diffusée sur le site de l'INPN (<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>).

Lorsqu'ils sont cités à de multiples reprises dans le corps du texte et qu'il n'y a pas d'ambiguïté, les noms de genres sont à abrégés par leur initiale (sauf en début de phrase où ils seront toujours écrits entièrement).

Exemple : elles ont été assimilées à des espèces décrites par P.-J. Müller : *Rubus coarctatus* P.J.Mull., *R. cuspidatus* P.J.Mull., *R. distractus*, *R. phyllostachys* P.J.Mull.

Une sous-espèce est indiquée par « subsp. » (en caractères droits) et non par « ssp. » ; une variété par « var. » (en caractères droits) ; le signe d'hybridation est × (multiplication en mathématiques, dans les caractères spéciaux) et se colle au nom qui le suit.

Exemple : *Cytisus* × *canescens*, non *Cytisus* × *canescens* ni *Cytisus* × *canescens*

De manière à séparer les deux termes d'un nom syntaxonomique double, utiliser un tiret semi-cadratin entouré de deux espaces et non un trait d'union (plus court).

Exemple : *Asplenietum septentrionali – adianti-nigri* et non *Asplenietum septentrionali-adianti-nigri*.

Dans les tableaux phytosociologiques les noms des taxons et des syntaxons seront écrits sans les autorités (dans ce cas il est obligatoire de se référer à un référentiel taxonomique) et en caractère italique.

Nom français des taxons

Ce ne sont des noms communs (pas des noms propres) et ils s'écrivent donc sans majuscule, sauf si le nom contient un nom propre.

Exemple : la laïche des bois, le rosier de France.

Nom des étages géologiques

Tous les noms d'étages, de périodes géologiques, etc. qui ont été définis de manière formelle et qui sont reconnus de manière internationale doivent s'écrire avec une majuscule (sauf lorsque qu'il sont utilisés comme adjectif, par exemple : « l'étage lochkovien »). Il s'agit d'une convention unanimement admise en géologie et codifiée dans le "Guide stratigraphique international" publié par l'IUGS aux éditions Doin, Paris (Hedberg, 1979).

Remerciements

Ils sont insérés entre le texte et la bibliographie.

Bibliographie

Citation des auteurs dans le texte

les auteurs cités pour référence bibliographique uniquement dans le corps du texte seront écrits en avec une majuscule en début de nom, sans prénom, la date de la publication étant précédée d'une virgule ou entre parenthèse selon le contexte. Toute citation devra obligatoirement être référencée dans la bibliographie.

Exemple : (Rameau, 1999) ou Rameau (1999)

Dans le cas de deux auteurs, le second sera précédé de « & »

Exemple : (Rameau & Royer, 1983) ou Rameau & Royer (1983)

Dans le cas de plus de deux auteurs, on suivra l'exemple suivant :

(Church *et al.*, 2001) ou Church *et al.* (2001)

« *et al.* » est du latin et doit être mis en italique. Ne pas l'écrire « & *al.* ».

Si plusieurs références bibliographiques se succèdent, elles sont séparées par des points virgules.

Exemple : (Royer, 1987 ; Vendrely, 1877)

Lorsque plusieurs références d'un même auteur parues la même année sont citées, l'année est suivie des lettres a, b, c... séparée par une virgule, sans espace.

Exemple : (Royer, 1987a, b)

Ces indications sont reprises dans la bibliographie. Les citations de personne sans relation bibliographique sont écrites avec au moins l'initiale du prénom précédant le nom ou le prénom en entier.

Exemple : J.-M. Royer, Xavier Vendrely

Présentation de la bibliographie

Elle est présentée à la suite des remerciements s'il y en a ou directement après l'article. Les références doivent impérativement être complètes (ne pas omettre le nombre de pages des ouvrages notamment). **Elles seront écrites en minuscules, y compris les noms d'auteurs (sauf les initiales).**

Les initiales des prénoms composés s'écrivent avec des tirets, s'il s'agit d'un auteur avec deux prénoms (cas fréquent chez les auteurs anglo-saxons) ils s'écrivent sans tiret.

Exemple : J.-C. Vadam, Vitt D. H.

Article dans une revue

Les abréviations des noms de périodiques doivent suivre Bridson *et al.* 2014. Ces noms et abréviations sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : http://fmhibd.library.cmu.edu/fmi/iwp/cgi?db=BPH_Online&-loadframes. Pour les journaux non cités ne pas abréger.

Formatage : nom initial du prénom (s'il y a plusieurs auteurs les écrire tous), année. Titre de l'article (en caractères droits avec noms latins italiques). Nom de la revue (en italique) numéro de la revue (ne pas mettre de séparateur entre le nom de la revue et le numéro) ou ce qui fait fonction de numéro (en gras) volume (entre parenthèse le cas échéant) : numéro des pages de l'article cité.

Exemples (abréviations existantes):

Ferrez Y. & Trivaudey M.-J., 1995. À propos de *Carex melanostachya* Will. dans le Val de Saône. *Monde Pl.* **454** : 15-17.

Et non

Ferrez Y. & Trivaudey M.-J., 1995. À propos de *Carex melanostachya* Will. dans le Val de Saône. *MDP*, n° 454, p. 15-17.

Frahm J.-P., 2006. Unique station française d'*Orthotrichum consimile* Mitt. : une mousse indigène ou tentative d'expansion à grande distance ? *Bull. Soc. Hist. Nat. Pays Montbéliard* **année 2006** : 67-69.

Medina R., Lara F., Goffinet B., Garilleti R. & Mazimpaka V., 2012. Integrative taxonomy successfully resolves the pseudo-cryptic complex of the disjunct epiphytic moss *Orthotrichum consimile* s.l. (*Orthotrichaceae*). *Taxon* **61** (6) : 1180-1198.

Exemples (abréviations absentes):

Bonnaymé, P., 1895. Contribution à la Flore du Territoire de Belfort. *Bulletin de la Société Belfortaine d'Émulation* **14** : 144-152.

Colloque

Attention la date indiquée dans la référence bibliographique est celle de la publication des actes et non la date à laquelle le colloque s'est déroulé.

Formatage : nom initial du prénom (s'il y a plusieurs auteurs les écrire tous), année. Titre de la communication (en caractères droits avec noms latins italiques). Nom du colloque (en italique) numéro du colloque (ne pas mettre de séparateur entre le nom du colloque et le numéro) ou ce

qui fait fonction de numéro (en gras) volume (entre parenthèse le cas échéant) : numéro des pages de la communication citée.

Exemple :

Royer J.-M., 1978. Les pelouses sèches à thérophytes de Bourgogne et de Champagne méridionale. *Colloq. Phytosoc.* **VI** : 133-145.

Article dans un ouvrage collectif

Formatage : nom initial du prénom (s'il y a plusieurs auteurs les écrire tous), année. Nom de l'article (en caractères droits avec noms latins italiques). *In* nom et initial du prénom de l'auteur de l'ouvrage (s'il y a plusieurs auteurs les écrire tous), titre de l'ouvrage (en caractères italiques), nom de l'éditeur, lieu de l'édition : numéro des pages de l'article cité.

Exemple :

Feldmann J., 1963. Les Algues. *In* Des Abbayes H., Chadefaud M., Feldmann J., Gaussen H., Leredde M.-C. & Ozenda P., *Botanique*, Masson, Paris : 83-249.

Ouvrage (y compris rapports d'études)

Formatage : nom initial du prénom (s'il y a plusieurs auteurs les écrire tous), année. Titre de l'ouvrage (en caractères italiques avec les noms latins en caractère droits). Nom de l'éditeur (en caractères droits), numéro d'édition (s'il y a eu plus d'une édition), nombre de volumes (le cas échéant), lieu de l'édition, nombre de pages de l'ouvrage suivi de p.

Lambinon J., Delvosalle L. & Duvigneaud J., 2004. *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-duché de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines*. Édition du patrimoine du Jardin national de Belgique, 5^e éd., Meise, 1167 p.

Thèse

Formatage : nom initial du prénom, année. Titre de la thèse (en caractères italiques avec les noms latins en caractère droits). Thèse, lieu de soutenance (en caractères droits), nombre de volume (le cas échéant), nombre de pages de la thèse suivi de p.

Exemple :

Pautz F., 1999. *Les pelouses calcicoles de Lorraine. Étude phytosociologique et écologique, impact de la gestion sur les populations végétales*. Thèse Université de Metz, 2 vol., 367 p.

Site internet

Les sites web consultés suivront les références classiques (c'est à dire jusqu'au nom de domaine : <http://conservatoire-botanique-fc.org/> et non pas jusqu'à la page consultée -Google n'est pas une référence - avec indication de la date de consultation (car le contenu des sites évolue).

Exemple : Gingras F.-P., 2005. Comment citer des sources sur Internet dans un travail scientifique. <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/citation.html> (7 février 2016).

Auteur : il n'est pas toujours facile de connaître l'auteur exact d'un document, à défaut, donner le nom de la personne ou de l'organisme responsable de son affichage, l'éditeur ou le propriétaire du site, d'après les renseignements disponibles au début ou à la fin de la page. En cas d'impossibilité d'identifier un auteur ou l'organisme responsable, indiquer « anonyme ».

Date : il s'agit de préférence de la date de la dernière mise à jour au moment de la consultation.